













## Nous ne lâcherons rien! Ni face aux responsables des violences contre les étudiant-e-s, ni sur nos revendications!

## Vendredi 30 mars à 16h00 :

Marche pour la justice, contre les agresseurs et leurs complices.

Départ devant l'UFR Droit et Science Politique, au côté du Comité de mobilisation des étudiant-e-s et doctorant-e-s de la faculté de Droit et Science Politique.

## Mardi 3 avril : Tous et toutes en grève dans l'unité personnels/étudiant-e-s!

Campus Triolet : Assemblée Générale à 11h30 amphi 5.06 de la faculté des Sciences.

CNRS : Assemblée Générale à 11h devant la délégation. UFR STAPS : AG à 12h30 ; Manifestation : 14 h départ de la gare

Nos organisations syndicales se sont réunies afin de décider de leur attitude face aux événements intervenus à l'UFR Droit et Science politique. Les violences subies ont en effet soulevé une immense vague d'indignation et de solidarité, de toute part, au niveau local comme national. Loin de démoraliser les étudiants, ceux-ci, dans les derniers jours, partout en France, ont multiplié les blocages, les manifestations, à la fois pour exiger l'abrogation de la loi Vidal/ORE, pour la défense du Baccalauréat, le retrait du plan Etudiants, et en solidarité vis-à-vis des étudiants de Montpellier : à Lyon, Bordeaux, Aix, Nanterre, Rouen, Paris Diderot, Perpignan, des assemblées générales se réunissent et entament la mobilisation.

A Montpellier, 3000 étudiant-e-s se sont réuni-e-s pour réaffirmer les revendications et le blocage total de l'Université Paul Valéry pour obtenir satisfaction.

Dans cette situation, nous avons décidé de nous adresser solennellement au président de l'Université de Montpellier, Philippe Augé, et à la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Frédérique Vidal, pour que ceux-ci mettent rapidement en œuvre la seule solution possible dans pareil cas : que les coupables des violences soient rapidement identifiés, et que la réouverture de l'UFR de Droit et Science Politique de Montpellier soit conditionnée à leur mise à pied. Ces individus ne peuvent pas continuer à faire cours aux étudiants après avoir participé à en envoyer plusieurs à l'hôpital.

En effet, nous estimons que la masse des témoignages, des vidéos, et le rôle manifeste de l'ex-doyen Philippe Petel devrait permettre, avec les moyens modernes de la police et les moyens d'investigation administrative dont dispose l'IGAENR, que l'enquête ne traîne pas en longueur. Pour garantir l'impartialité des enquêtes judiciaires et administratives, nous demandons le dépaysement judiciaire avec la délocalisation devant un tribunal extérieur de Montpellier. Nous serons vigilants dans les jours qui arrivent à ce qu'aucun élément ne puisse nous faire penser à un début d'enterrement de l'affaire ou à la moindre absence d'impartialité.

Nos organisations ont également évoqué la montée des combats contre les mesures que tentent d'imposer le gouvernement à marche forcée, en particulier à la SNCF, dans les hôpitaux, à la Sécurité Sociale, les EHPAD et contre les conséquences des attaques contre le code du travail dans plusieurs entreprises privées, dont la grande distribution. Dans ces conditions, elles appellent à une mobilisation d'ampleur le mardi 3 avril.

Nous appelons les personnels à être auprès des étudiant-e-s ce jour-là en se mettant en grève, à participer aux assemblées générales, et à converger dans une grande manifestation dans l'après-midi devant la gare Saint Roch.

Plus que jamais, nos organisations sont résolues à lutter jusqu'au bout pour obtenir :

Abrogation de la loi Vidal/ORE! Retrait du Plan Etudiants! Défense du Baccalauréat comme diplôme national, premier grade universitaire!